



Ville de
CAGNES-SUR-MER
Alpes-Maritimes

À Cagnes-sur-Mer,
le 30 juin 2025

Chers parents, chères familles,

Depuis vendredi soir, une vague de chaleur s'est abattue sur notre département qui a été placé en vigilance orange par Météo France.

Face à ce nouvel épisode de chaleur intense, je tenais à vous assurer de la pleine mobilisation de la municipalité. Les petits Cagnois ont toujours été et sont toujours au cœur de nos préoccupations.

Sur la base des recommandations du rectorat, nous avons agi immédiatement :

- La municipalité met à disposition des directeurs d'établissement scolaire, **plusieurs salles communales climatisées pouvant accueillir jusqu'à 26 classes** (en rotation) : Espace Centre, Mairie annexe du Val Fleuri, Micro-Folie, Conservatoire, Planète jeunes, Studio 25, le Centre culturel, la médiathèque et la ludothèque.
- Des **jeux d'eau** sont organisés pour rafraîchir les enfants pendant les temps périscolaires.
- Le personnel périscolaire a été sensibilisé et veille activement à l'hydratation et au port de la casquette des enfants pendant cette période de forte chaleur.
- En outre, **13 nouveaux ventilateurs et 25 climatiseurs mobiles** sont actuellement déployés dans les différentes écoles cagnoises.

Par ailleurs :

- Dès la rentrée, **les écoles élémentaires Val Fleuri et Jules Ferry seront équipées de ventilateurs de plafonds**. Cette décision fait suite à une expérimentation positive qui s'est tenue dans 2 classes à Jean Giono et Jules Ferry. C'est pourquoi, en mars 2025, j'ai proposé au conseil municipal, qui l'a accepté, une ligne budgétaire de 200 000€ pour mener à bien ce projet.

- De même, **à la rentrée 2025, dans le cadre de la politique de végétalisation des cours d'école, la maternelle Mozart bénéficiera d'un investissement de 400 000€.** La cour sera aménagée en un îlot de fraîcheur, faisant abaisser, au minimum, les températures ressenties de 2 à 4°C.

Parallèlement, depuis de nombreuses années, consciente du changement climatique qui s'accroît, la municipalité a investi pour assurer le confort thermique des écoliers et adapter les bâtiments communaux. C'est ainsi que :

- Depuis 2019, la municipalité a décidé de **climatiser tous les réfectoires et les dortoirs de nos écoles** (300 000€). Ils le sont tous aujourd'hui.

- Dans le cadre du programme d'isolation thermique des écoles, nous avons également réalisé **la rénovation énergétique de la maternelle Renoir** (450 000€) **et de l'école du Vieux Bourg** (4 millions €).

- Des **filtres solaires** ont été installés à l'école du Val Fleuri. Ces traitements du vitrage permettent de rejeter jusqu'à 89% d'énergie solaire et réduire de 99% la transmission des UV.

Depuis de nombreuses années, près de **80 ventilateurs mobiles ont été remis aux différents établissements** scolaires : Giono, Ferry, Pinède, Le Logis et Val Fleuri.

Enfin, depuis 2022, **4 cours d'école ont déjà été végétalisés** (soit 2 millions € investis) : **maternelles Renoir, élémentaires Pinède, Val Fleuri et Giono.**

Chers parents, chères familles, soyez certains qu'à Cagnes-sur-Mer, nous veillons au bien-être de nos enfants et petits-enfants. Et nous continuerons de le faire !

Votre dévoué

Louis NEGRE

Maire de Cagnes-sur-Mer